

M. OLIVER : Je n'en sais rien.

M. INGRAM : C'est votre journal qui le dit.

(L'article est adopté.)

Sur l'annexe, article 23—circonscription électorale de Saint-Albert.

M. R. L. BORDEN : D'après mes chiffres la superficie est 23,616 milles carrés.

M. FITZPATRICK : La population lors du recensement, était de 3,005 habitants ; le nombre des électeurs inscrits est 965, suffrages exprimés, 754.

(L'article est adopté.)

Sur l'annexe, article 24—Circonscription électorale de Peace-River.

M. R. L. BORDEN : Superficie, 68,215 milles carrés.

M. FITZPATRICK : La population était de 1,724 âmes en 1901.

M. R. L. BORDEN : Consistant en 786 blancs et métis et 955 Indiens.

M. FITZPATRICK : Oui, 677 métis, 92 blancs et 955 Indiens.

(L'article est adopté.)

Sur l'annexe, article 25—Circonscription électorale d'Athabaska.

M. R. L. BORDEN : Superficie, 57,767 milles carrés.

M. FITZPATRICK : Population, métis, 824, blancs, 117, Indiens, 735, total, 1,676.

M. R. L. BORDEN : Combien y a-t-il de blancs dans la précédente circonscription ?

M. FITZPATRICK : Quatre-vingt-douze.

M. W. F. MACLEAN : Pourquoi ne pas donner un seul député à ces deux circonscriptions et en ajouter un aux groupes les plus nombreux du sud ? Pourquoi tant chercher à donner une si grande prépondérance élective à ces deux circonscriptions du nord ?

M. FITZPATRICK : C'est un problème que nous n'avons pas résolu, je crois, à la satisfaction de tous ceux qui ont entendu la discussion qu'il a soulevée, et qui s'est prolongée pendant quatre ou cinq soirs.

M. INGRAM : Combien y a-t-il de bureaux de poste dans cette circonscription ?

M. OLIVER : Un bureau de poste établi et sept postes pour la livraison de la malle.

M. INGRAM : Quand le bureau de poste a-t-il été établi à Athabaska ?

M. OLIVER : Il y a trois ans, je crois.

M. M. S. McCARTHY : Est-ce celui du Petit lac des Esclaves ?

M. OLIVER : Oui.

M. M. S. McCARTHY : Est-ce à Athabaska ou à Peace-River ?

M. OLIVER : A Athabaska.

M. M. S. McCARTHY : Y a-t-il des bureaux de poste à Peace-River ?

M. OLIVER : Je ne sais pas, mais le courrier est livré, au passage de la Rivière-de-la-Paix, à la gendarmerie à cheval, qui en fait la distribution comme au bureau de poste. Je crois que le courrier est également livré à Vermillion.

M. M. S. McCARTHY : N'y a-t-il pas un bureau de poste à Peace-River ?

M. OLIVER : Je n'en vois pas dans la liste officielle.

M. INGRAM : L'honorable ministre est-il sûr que le Petit lac des Esclaves est dans le district d'Athabaska.

M. OLIVER : J'en suis aussi sûr que possible. Le projet étant d'inclure les eaux de l'Athabaska dans la circonscription d'Athabaska et celles de la Rivière-de-la-Paix, dans la circonscription de Peace-River, car nous avons pensé que les rivières, moyens de communication, seraient la ligne de démarcation la plus commode.

M. INGRAM : Je suis porté à croire, en jetant les yeux sur la carte qui nous a été distribuée l'année dernière, que le Petit lac des Esclaves est situé dans le district de Peace-River.

M. OLIVER : Il est situé dans ce qu'on appelle la région de la Baie-d'Hudson de la Rivière-de-la-Paix, c'est-à-dire que le bureau de poste du lac des Esclaves est le centre de distribution de cette division de trafic, comme Fort-Chippewyan est le centre de distribution pour une autre division. Mais comme la délimitation est faite pour les fins de la représentation de la population selon ses intérêts, non pas selon son trafic, il a été jugé plus sage de grouper ensemble les intérêts agricoles de Peace-River et de les séparer des intérêts d'Athabaska, qui dépendront pour quelques années encore des fourrures, des minéraux et des forêts.

M. INGRAM : La frontière occidentale de la circonscription de Peace-River est limitrophe de la Colombie-Anglaise et selon moi, le bureau de poste du Petit lac des Esclaves se trouverait dans ce district.

M. R. L. BORDEN : La population de ces deux circonscriptions, au sujet desquelles on nous a donné aujourd'hui certains détails qu'il n'était pas possible d'obtenir auparavant, me paraît être celle-ci : région de la Rivière-de-la-Paix, d'après le recensement de 1901, 92 blancs, 677 métis et 955 indiens, région d'Athabaska, d'après le recensement de 1901, 177 blancs, 824 métis et 735 indiens. J'ai déjà exprimé mon opinion sur une politique qui accorde à chacune de ces circonscriptions un représentant à la législature provinciale, tandis que des circonscriptions ayant d'un commun aveu de 10,000 à 12,000 habitants n'en ont qu'un.